# 

* Date : 14-10-2011
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2011738527
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
Ouverture de la faillite, après fin de la procédure de réorganisation judiciaire, d.d. 5 octobre 2011, de : J.L. Store SPRL, avenue des Saisons 100-102, 1050 Bruxelles-5.
Numéro de faillite : 20111859.
Date de faillite : 5 octobre 2011.
Objet social : prêt-à-porter.
Numéro d'entreprise 0883.449.571.
Juge-commissaire : M. De Moor.
Curateur : Me D'Ieteren, Alain, chaussée de La Hulpe 187, 1170 Watermael-Boitsfort.
Dépôt des créances : dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles, boulevard de Waterloo 70, à 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 9 novembre 2011.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.